



RÉPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 28/12/2023

S<sup>2</sup>LOW

ID : 032-213202088-20231228-2023DEC28\_547-AI

*Liberté Egalité Fraternité*

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### PORTANT NON OPPOSITION A LA DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE POUR LA MODIFICATION DES ENSEIGNES DU BRICOMARCHÉ

**Le Maire de la Commune de Lectoure,**

**VU** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.581-18 et L.581-21, R.581-9 à R.581-13, R.581-16, R 581-34 à R 581-41 et R.581-58 à R 581-65 ;

**VU** le décret n°2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes modifié par le décret N°2012-948 du 1er août 2012 ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 22 avril 2004, modifié le 08 février 2005, le 10 juillet 2008, le 18 novembre 2010 et révisé le 22 décembre 2010, le 21 mars 2013 et modifié le 13/08/2015 et le 24/09/2015 et révisé le 08/02/2018 et le 13/11/2020

**VU** le dossier de demande d'autorisation préalable enregistré sous le N° AP-032-208-23-L0011, déposée par BRICOMARCHE – SAS KENTRA, représentée par M. Martial AZZINI, le 7 décembre 2023 pour la modification des enseignes parallèles aux façades Ouest et Nord du bâtiment commercial « Bricomarché », sis au lieu-dit « Les Moulins de la Justice » ;

**CONSIDERANT** que le projet est conforme aux règles applicables par le règlement local de publicité ;

### ARRETE

**ARTICLE 1er** : Le Maire de la Commune de Lectoure ne s'oppose pas à la modification des enseignes parallèles aux façades Ouest et Nord du bâtiment commercial « Bricomarché ».

**ARTICLE 2°** : Monsieur le Maire de Lectoure est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Mme la Sous-Préfète de Condom.

Fait à LECTOURE, le 28/12/2023

Le Maire,  
Par délégation,  
L'Adjoint en charge de l'Urbanisme

  
Jean-Yves DELACOSTE

HÔTEL DE VILLE

Place du Général de Gaulle – 32700 LECTOURE – Tél : 05.62.68.70.22 – Fax : 05.62.68.91.60 – email : [contact@mairie-lectoure.fr](mailto:contact@mairie-lectoure.fr) – Site : [www.lectoure.fr](http://www.lectoure.fr)